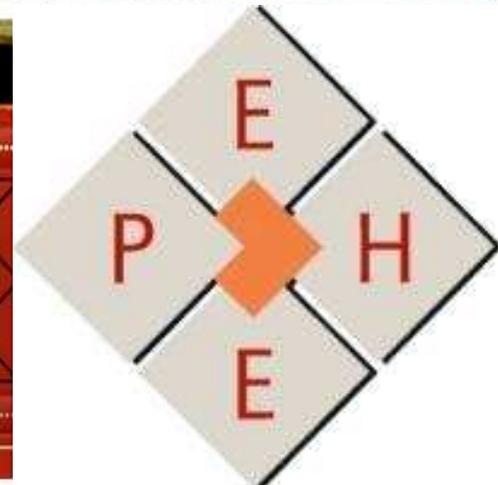
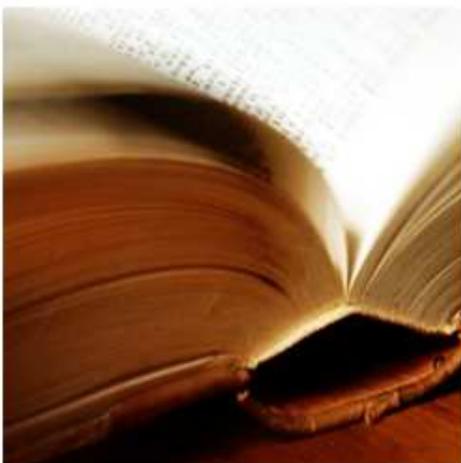


Saints de la forêt ou forêt de saints : Judicaël, Méén, Léri et les autres... en Transylvanie bretonne

André-Yves Bourgès , Paimpont, 18 juillet 2017





- Nous ne l'avons pas dit, comme allant de soi, dans le titre de notre présentation...
- Mais cela ira mieux encore en le disant : **notre propos est celui d'un médiéviste**, qui s'efforce de tirer profit du « matériau » constitué par les « biographies » médiévales des saints, ainsi que par les récits de leurs miracles, pour mieux connaître et, si possible, mieux comprendre **certains des acteurs** de la **société du Moyen Âge**.
- Nous proposons à cette occasion au public d'entrer dans le « cabinet de travail du médiéviste », car l'enquête est aussi intéressante que ses résultats !
- D'autant plus qu'à l'arrivée, comme nous le verrons, ce sont moins de réponses qui sont apportées que de nouvelles questions qui sont posées.



- « Les trois saints les plus illustres de la forêt de Brocéliande : Méén, Gobrien, Armel », écrivait jadis François Duine.
- Mais les autres saints « bretons » des mêmes parages doivent également retenir notre attention :
 - c'est donc d'abord le contexte géographique de leur implantation locale que nous nous efforcerons de définir.
- Nous examinerons ensuite la *Vie latine de Méén*, ainsi que celles de *Judicaël et Léri*, lesquelles offrent une certaine parenté de forme et de fond avec la précédente.
 - Nous évoquerons également la *Vie latine de Judoce*, qui le présente comme le frère cadet de Judicaël : l'intérêt de ce texte, composé vers 900 dans les parages de *Saint-Josse-sur-Mer* est que son auteur a connu et incorporé des traditions bretonnes dont il paraît qu'elles avaient par la suite disparu en Bretagne, avant leur « réintroduction » tardive par l'un des biographes de Judicaël.
- Enfin, si nous en avons le temps, nous jetterons un bref coup d'œil sur les *Vies latines de Gobrien et Armel* et nous conclurons ce rapide tour d'horizon par un coup d'œil à celle de *Gurval*.

Quelques éléments de vocabulaire hagiographique latin (*Vita, acta, legenda, et cetera*)



- La biographie d'un personnage qualifié ou reconnu **saint** est une « **hagiographie** », au sens premier du terme. On désigne *vita* cette hagiographie lorsque le récit de la vie du saint est rédigé **en latin**, ce qui est le cas pendant presque toute **la période médiévale**.
- Si le saint a subi le **martyre de la foi**, on emploie habituellement le terme *passio*. Le récit hagiographique est parfois appelé *acta*, en référence aux **procès-verbaux** des persécutions, ou bien encore *gesta*, notamment quand il s'agit de parler d'une **communauté ou d'une succession de saints**, à la tête d'un monastère ou sur un siège épiscopal. Les **miracles** opérés par l'entremise du saint peuvent également faire l'objet de la rédaction de **recueils** (*miracula ou liber miraculorum*).
- La déposition du corps du saint, la (re)découverte de ses **reliques**, leur « mise en valeur », leur transfert en un lieu différent, leur réception à cette destination, seront respectivement désignés *depositio*, *inventio*, *elevatio*, *translatio* et *receptio*, termes qui servent en outre d'intitulés aux éventuels récits de ces opérations.



- Tous ces différents récits sont principalement destinés à la lecture, d'où leur fréquente désignation par le terme général de *legenda*, « devant être lue », dont nous avons tiré le mot « légende » ; ou bien, lorsque leur texte est découpé pour une utilisation durant l'office, par le terme plus précis de *lectiones*, « lectures », dont nous avons tiré le mot « leçons ».
- Enfin, quand l'hagiographie est employée dans le cadre de la *prédication*, on se sert généralement du terme *sermo*, « parole, discours », dont est issu le moderne « sermon ». On utilisait également à cette occasion le terme *laudatio* et sans doute les excès qui, parfois, caractérisaient cette « louange » ont-ils été à l'origine du glissement de sens pour le terme « hagiographie ».
- Mais surtout la popularisation de la figure de tel ou tel saint a souvent résulté du recours par le prédicateur à des *anecdotes hagiographiques* supposées capables de frapper durablement les esprits et qui, réunies en recueils, avaient reçu le nom d'*exempla*.

Apport des textes hagiographiques



- Sources essentielles pour connaître quel était, à l'époque où ils furent composés, l'état de la tradition locale voire régionale, populaire ou savante, relative à un saint et à son culte, la lecture attentive et critique des textes hagiographiques permet ainsi, – au-delà du rôle « historique » attribué au personnage concerné et qui, généralement, fonde les revendications exprimées par son biographe –, de déceler les enjeux, parfois implicites, dont sa mémoire était porteuse à l'époque de la rédaction de ces textes, même s'il apparaît que cette mémoire était parfois largement tributaire de l'inventivité de l'auteur.
 - Ainsi les différents noms de « saints », employés par les hagiographes ont-ils toutes chances d'être authentiques car probablement « authentiqués », à l'instar des reliques des saints concernés ; sans doute même, à l'occasion, avait-on conservé quelques informations précises sur la vie, souvent bien terne cependant, de ces saints personnages.
 - Mais les situations, les événements auxquels les hagiographes nous les montrent mêlés ont peu de chance de nous renseigner sur autre chose que la représentation que se faisaient ces auteurs du cadre historique concerné.



- Pour tirer un profit maximum de ces textes, il convient donc de les interroger
 - Au travers d'un QQCOQP, plus subtil, plus empreint de curiosité, plus intuitif, laissant plus de place à la sérendipité ...
 - ... Dans une perspective critique renouvelée
 - où l'historicité du « saint » concerné n'est plus l'enjeu ;
 - où « l'histoire de son histoire » constitue désormais l'objet principal de la recherche ;
 - mais où déjà se dessinent les contours d'une problématique élargie à ce que l'on pourrait désigner comme « la mémoire de la mémoire du saint ».

Quoi ? Quand ? Où ?



- **Le texte**
 - **Texte isolé ou bien dossier littéraire ?**
 - Dossier « vertical » (plusieurs textes différents relatifs au même saint)
 - Dossier « horizontal » (plusieurs textes apparentés relatifs à des saints différents)
 - Dossier « croisé »
 - Les **différentes versions d'un même texte**
 - Distance relative par rapport à la composition originelle
- **Datation**
 - **Les *termini***
 - Précision relative par rapport à l'époque de la composition originelle
- **Le cadre et l'atmosphère de travail**
 - **Centres de production littéraire et lieux de formation**
 - *Scriptoria* monastiques (IX^e -XI^e siècles)
 - *Capellae, scriptoria et scolae* épiscopaux et canoniaux (XI^e-XIII^e siècles)
 - *Studia* des ordres mineurs (XIII^e -XV^e siècles)

Qui ?

- L'hagiographe

- Onymat, anonymat, pseudonymat

- Profil

- Moine +++++
- Chanoine régulier +++
- Ermite +
- Prédicateur ++
- Curé de paroisse (?)
- Membre du personnel épiscopal +++++
- Evêque +++++

- Catégories

- Auteur
- Abréviateur
- Interpolateur



Pour qui ?

- Ecrire l'hagiographie d'un saint relève d'une intention délibérée
 - Mais aussi de la nécessité de répondre à des besoins d'« autoconsommation » au sein de la communauté dont il est question.
- D'autres publics sont également concernés :
 - Les clercs et l'institution ecclésiale en général.
 - Mais aussi les laïcs
 - Ce qui au passage pose la question de la transposition dans une langue vernaculaire.



Pourquoi ? Dans quel contexte ?

- **Pluralité d'objectifs ; en dehors des aspects essentiels d'édification des fidèles et/ou d'approfondissement d'une démarche spirituelle, nous retiendrons :**
 - **Illustration d'un sanctuaire et de ses reliques :**
 - « Mode d'emploi » des reliques (B. Merdrignac)
 - Guide de pèlerinage
 - **Défense d'intérêts matériels d'une communauté religieuse :**
 - Le saint est le bénéficiaire et/ou le garant des biens reçus
 - **Valorisation d'un « lieu », à des fins politiques au profit :**
 - d'une lignée épiscopale ou abbatiale
 - » Le saint est présenté comme le fondateur de l'évêché ou du monastère concernés
 - d'un lignage seigneurial ou féodal
 - » Le saint est revendiqué par la dynastie en question comme son protecteur.



Les réponses apportées constituent une contribution exceptionnelle à la recherche historique



- **L'histoire des mentalités religieuses**
 - Culte (diffusion, popularité) ; reliques et substituts
 - Pèlerinages et spécialités thérapeutiques ; dimension miraculaire ; ex-voto
 - Paroles et gestes : prédication ; prières
 - Figurations (peintures, vitraux, statuaire,...) qui ouvrent sur...
- ... **L'histoire de l'art**
- **L'histoire littéraire et culturelle**
 - La bibliothèque de l'hagiographe
 - Echanges et influences réciproques entre dominés et dominants (cf. C. Ginzburg et son concept de « circularité des savoirs »)
 - La manière et le savoir-faire d'un écrivain
- **L'histoire des institutions, des faits économiques et sociaux**
- **Vestiges d'une histoire « événementielle » ?**
 - Une resucée inlassable du récit évangélique et apostolique.
 - Quelques « faits vrais » (« faits divers » ?) sans véritables enjeux.
 - Le contexte des anecdotes à caractère miraculeux : vers le questionnaire des enquêtes de canonisation.

Vitae de saints, littérature chevaleresque (XIe-XIIIe siècles) : deux versants d'une même culture ?



- Des auteurs à part entière, même derrière les protestations d'humilité et le recours à l'anonymat
- Un système de représentations commun
- Des « patrons » :
 - Commanditaires ecclésiastiques
 - Commanditaires laïques
- La peinture de « modèles de sainteté » et d'« archétypes romanesques »
 - Le moine
 - L'évêque
 - Le roi (éventuellement *souffre-passion*)
 - Le « seigneur », le « chevalier »
 - Le « ruricole »* (le plus souvent dans un rôle de faire-valoir)
 - La femme (parfois pathétique, souvent inaccessible, presque toujours dangereuse, même involontairement, maléfique à l'occasion).

* cf. *zuricola* dans la *vita* de Méen



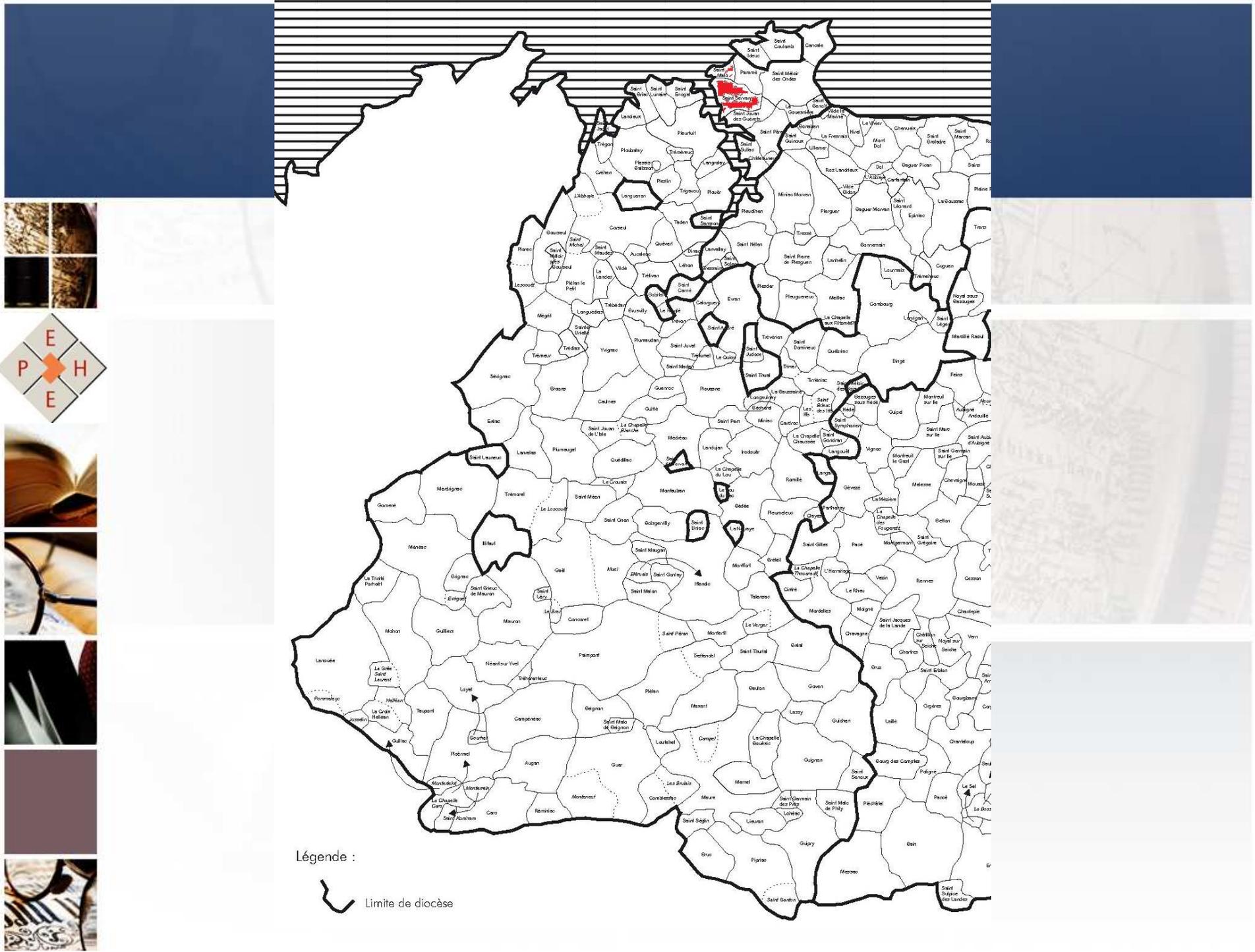
- « Un texte tissé de lieux » (J. Dalarun)
 - Effet de réel
 - Processus d'interprétation étymologique
 - La route et le trajet
- Des points de contacts et des échanges entre les différents univers culturels (savant, populaire, clérical, aristocratique, laïque, religieux...)
 - De la *legenda* à la légende
 - De l'anecdote à l'*exemplum*
 - Motifs hagio-folkloriques et débris de mythologies anciennes
- Un personnage-clé : l'ermite
- Un décor privilégié : la forêt
 - Réalité matérielle de la forêt
 - Dimension symbolique de la forêt
 - La forêt « fictionalisée »



La « Transylvanie » bretonne aux temps carolingiens et son évolution jusqu'au XI^e siècle



- Au IX^e siècle, période pour laquelle nous disposons d'une documentation contemporaine, à la fois fiable et significative, nous découvrons l'existence d'une « Transylvanie » bretonne (en latin *pagus trans silvam*, en breton *Poutrocoet*, *Poutrecoet*) dont les limites demeurent incertaines, mais dont la localisation, comme nous allons le voir, paraît assurée au sud de l'évêché d'Alet (lequel ne prendra le nom de Saint-Malo qu'au moment du transfert de son siège en 1146).



Légende :

 Limite de diocèse

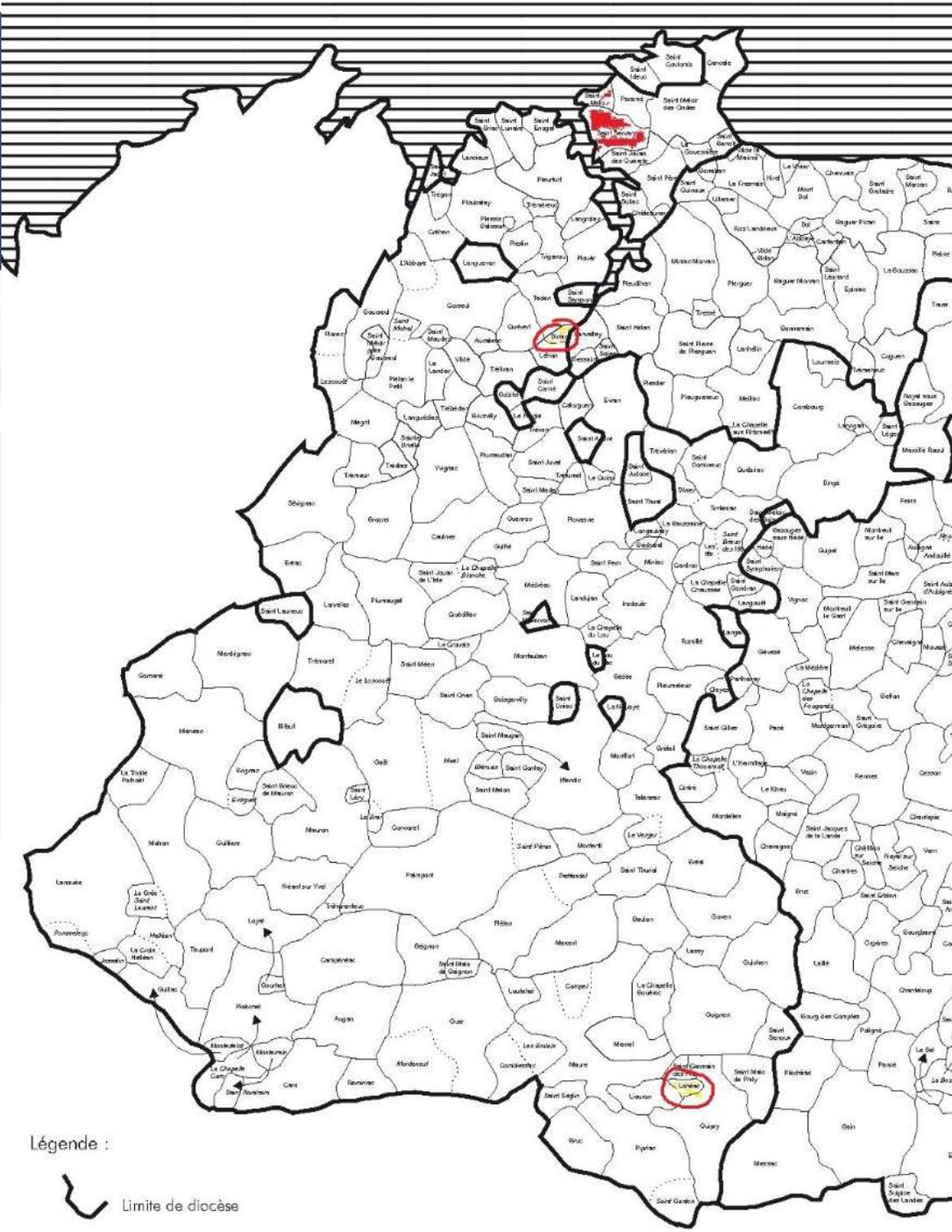




- Au IX^e siècle, période pour laquelle nous disposons d'une documentation contemporaine, à la fois fiable et significative, nous découvrons l'existence d'une « Transylvanie » bretonne (en latin *pagus trans silvam*, en breton *Poutrocoet*, *Poutrecoet*) dont les limites demeurent incertaines, mais dont la localisation, comme nous allons le voir, paraît assurée au sud de l'évêché d'Alet (lequel ne prendra le nom de Saint-Malo qu'au moment du transfert de son siège en 1146).
- Il est **douteux** cependant **que le Poutrocoet ait couvert** à l'origine le territoire élargi de ce qui sera plus tard **l'archidiaconé de Porhoët** (Porhoët, forme évoluée de *Poutrocoet*) ; et moins encore celle de **la circonscription féodale homonyme**, beaucoup plus étendue mais aussi tardive.



- De fait, **le sens très clair** qu'il convient de donner à la dénomination ***pagus trans silvam*** indique qu'elle servait à désigner à l'origine le « **pays situé au-delà de la forêt** », tel qu'il apparaissait **du point de vue du siège épiscopal**, c'est-à-dire **à l'opposé** ou presque de ce dernier, comme en témoigne, **en 1099** encore, **la localisation à Lohéac d'un des deux archidiaques** de l'évêque d'Alet, le second étant pour sa part détaché à Dinan.



Légende :

 Limite de diocèse



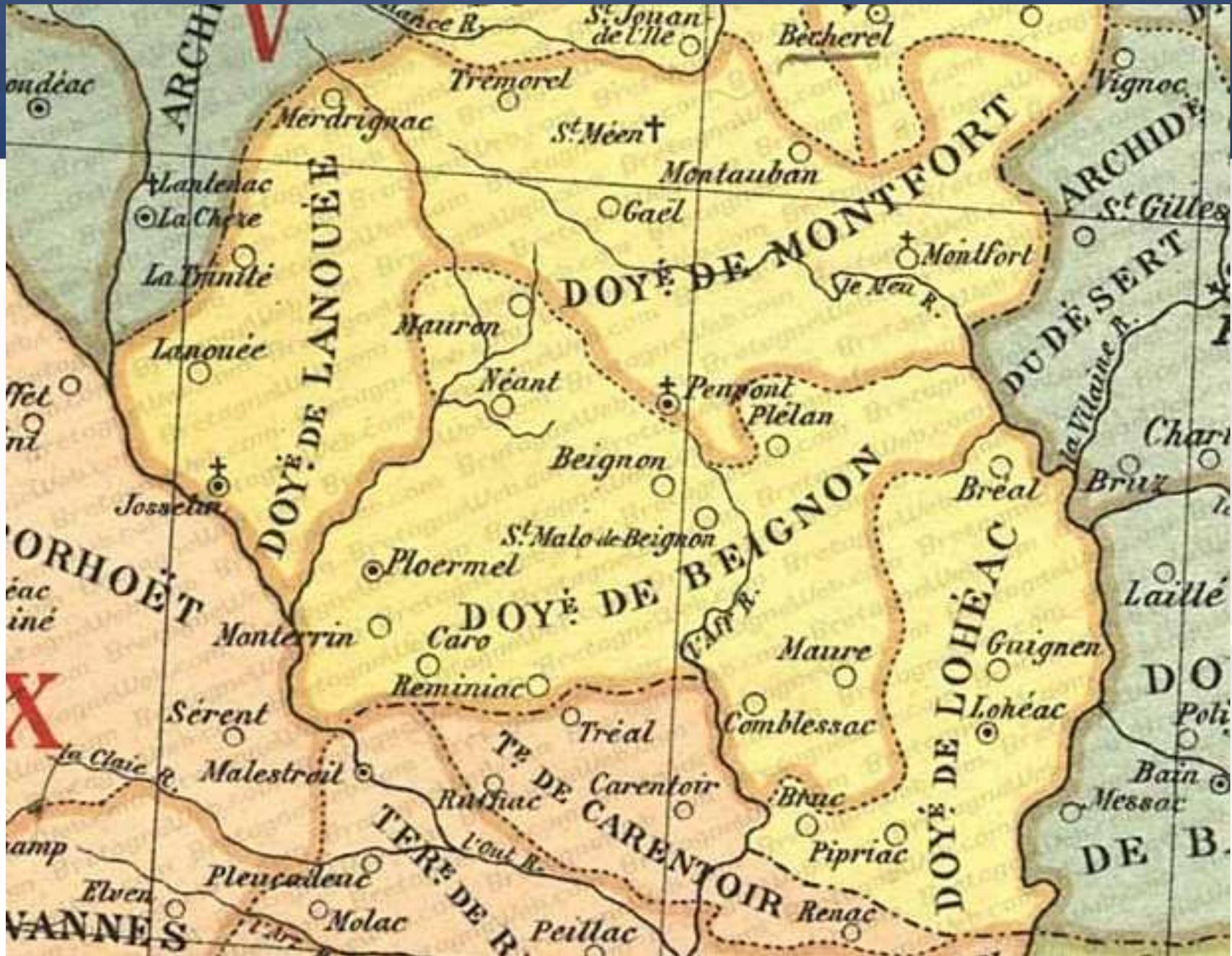
- De fait, le sens très clair qu'il convient de donner à la dénomination *pagus trans silvam* indique qu'elle servait à désigner à l'origine le « pays situé au-delà de la forêt », tel qu'il apparaissait du point de vue du siège épiscopal, c'est-à-dire à l'opposé ou presque de ce dernier, comme en témoigne, en 1099 encore, la localisation à Lohéac d'un des deux archidiaques de l'évêque d'Alet, le second étant pour sa part détaché à Dinan.
- Et conséquemment la ***silva forestis***, **suffisamment remarquable**, qui avait suscité cette désignation, ne peut correspondre qu'à **l'actuel massif forestier de Paimpont** dont plusieurs travaux récents, tout en soulignant sa « pénétrabilité » et sa « plasticité », qu'une historiographie empreinte de romantisme avait méconnues, ont montré la **permanence**.



- Ainsi, dans les sources carolingiennes, le relevé des paroisses explicitement localisées dans le « pays au-delà de la forêt » (indiquées en jaune), de celles qui sont presque certaines (indiquées en vert) et de celles dont l'appartenance à ce « pays » est très vraisemblable (indiquées en bleu), vient-il confirmer la situation géographique de la Transylvanie bretonne.

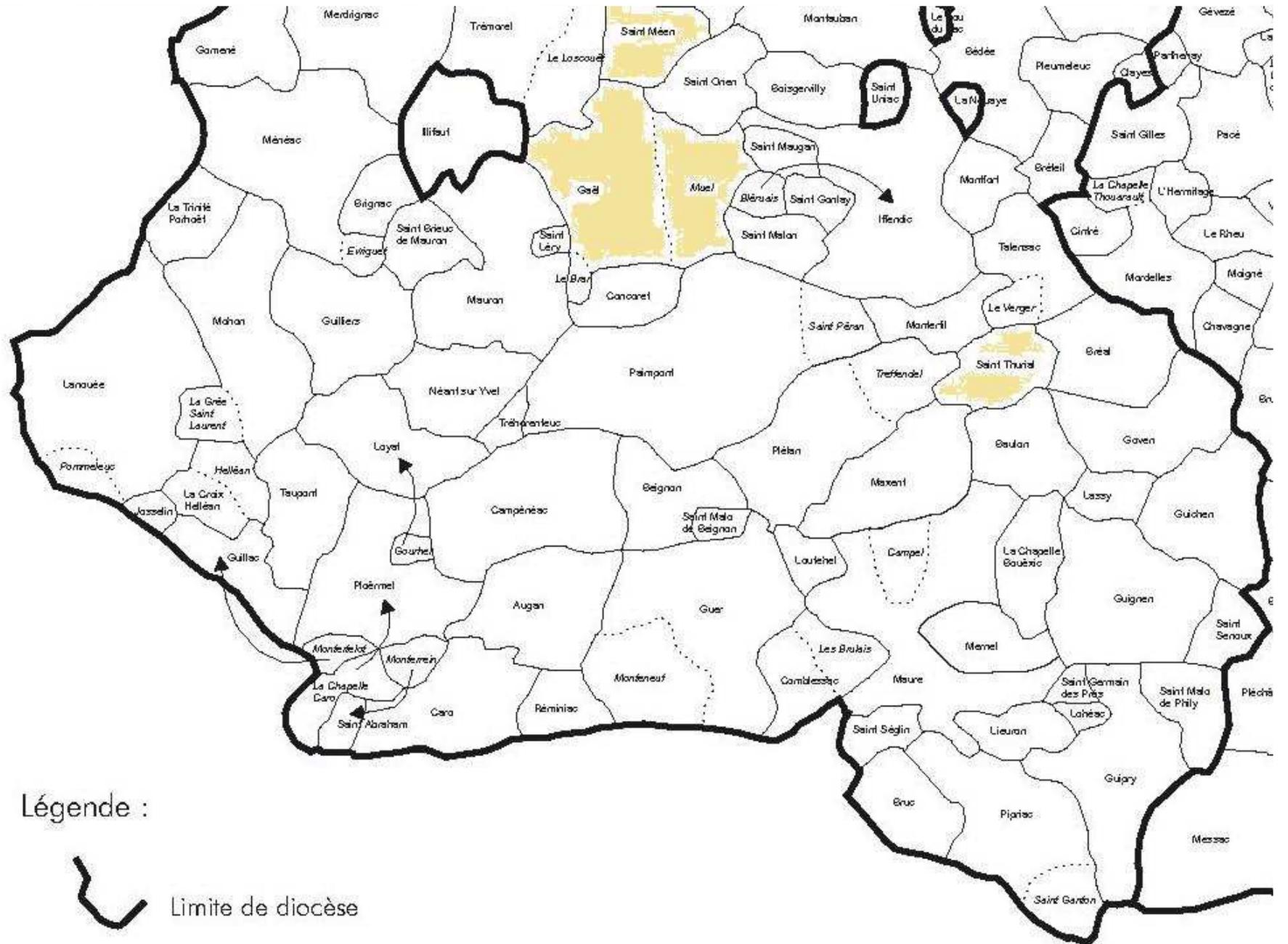


- En revanche, il faut attendre 1199 pour trouver la première attestation d'un **archidiaque « de Porhoët »**, ce qui implique que, depuis 1099, sa **circonscription** avait été **« territorialisée »**, même si **nous n'en connaissons pas les limites précises à cette époque.**
 - Mais nous retiendrons celles que donnent les *Pouillés* du Bas Moyen Âge et qui englobent **la grande moitié sud du territoire diocésain.**





- En revanche, il faut attendre 1199 pour trouver la première attestation d'un archidiaque « de Porhoët », ce qui implique que, depuis 1099, sa circonscription avait été « territorialisée », même si nous n'en connaissons pas les limites précises à cette époque.
 - Mais nous retiendrons celles que donnent les Pouillés du Bas Moyen Âge et qui englobent la grande moitié sud du territoire diocésain.
 - Au demeurant, **la *vita de Méen*** situe le monastère de ce dernier dans le *pagus trans silvam*, de même qu'une version de la ***vita de Turiau*** permet peut-être de localiser St-Thurial *in pago trecoit*, si du moins l'hagiographe a effectivement interprété ce toponyme comme le lieu natal du saint.



Légende :



Limite de diocèse



Trêve et ses limites avec la paroisse mère



- En revanche, il faut attendre 1199 pour trouver la première attestation d'un archidiaque « de Porhoët », ce qui implique que, depuis 1099, sa circonscription avait été « territorialisée », même si nous n'en connaissons pas les limites précises à cette époque.
 - Mais nous retiendrons celles que donnent les *Pouillés* du Bas Moyen Âge et qui englobent la grande moitié sud du territoire diocésain.
 - Au demeurant, la *vita* de Méén situe le monastère de ce dernier dans le *pagus trans silvam*, de même qu'une version de la *vita* de Turiau permet peut-être de localiser St-Thurial *in pago trecoit*, si du moins l'hagiographe a effectivement interprété ce toponyme comme le lieu natal du saint.
- L'hagionymie paroissiale, ainsi que les vocables des églises, permettent de dresser rapidement une carte de l'implantation du culte des saints « bretons » dans la région concernée.



- Loscouet:
 - Église St-Lunaire
- Illifaut
 - Église St-Samson
- Loyat
 - Chapelle St-Malo
 - Chapelle St-Colomban
- Taupont
 - Église St-Golven
- Helléan (cf. la Croix-Helléan)
 - Église St-Samson



- **Premier constat** : malgré les points communs que nous avons inventoriés précédemment entre le matériau hagiographique et la littérature chevaleresque, **aucun des saints « bretons »** honorés dans l'archidiaconé de **Porhoët n'appartient au corpus hagiographique arthurien.**
 - Dans la première catégorie figurent :
 - Abran, Armel, Austol, Bili, Brielec, Caroz, Elocan, Gobrien, Gonlé, Gourhel, Gurval, Gweganton, Gwiniau, Judicaël, Judoce, Kien, Malo, Malon, Maugant, Mélec, Me(w)en, Onen et/ou (sainte) Onenne, Péran, Rin, Salomon, Samson, Séglin, Sénour, Téliau, Turiau, (sainte) Urielle, sans oublier Maxent dont les reliques avaient été amenées à Plélan au IX^e siècle et Maur(e), dont le nom a été substitué à celui d'Anast après la donation de cette paroisse à l'abbaye St-Maur de Glanfeuil.
 - Dans la seconde catégorie figurent :
 - Cadoc, Carantoc, Eflam, Gildas, Iltud, Ké et Patern, sans oublier le vénète Emiland. Quant à la mention d'Arthur dans la *vita* de Goëznou, elle relève de la notation hagio-historiographique.



- Second constat : le massif forestier au centre de la carte ne connaît apparemment pas de culte rendu à un saint « breton ».
- En fait, l'absence de références dans cette zone doit être quelque peu relativisée :
 - Ainsi le nom de Turiau se retrouve-t-il dans le toponyme « le pré de St-Urial » à Gaël.
 - Samson, par ailleurs patron d'Ilifaut, Helléan, ainsi que de Gourhel, était pour sa part honoré à Telhouët (Paimpont).
 - Le culte de Judicaël se rencontrait également à Paimpont, ainsi qu'à Campénéac.
 - Enfin, Méen et Malo étaient honorés à Augan.



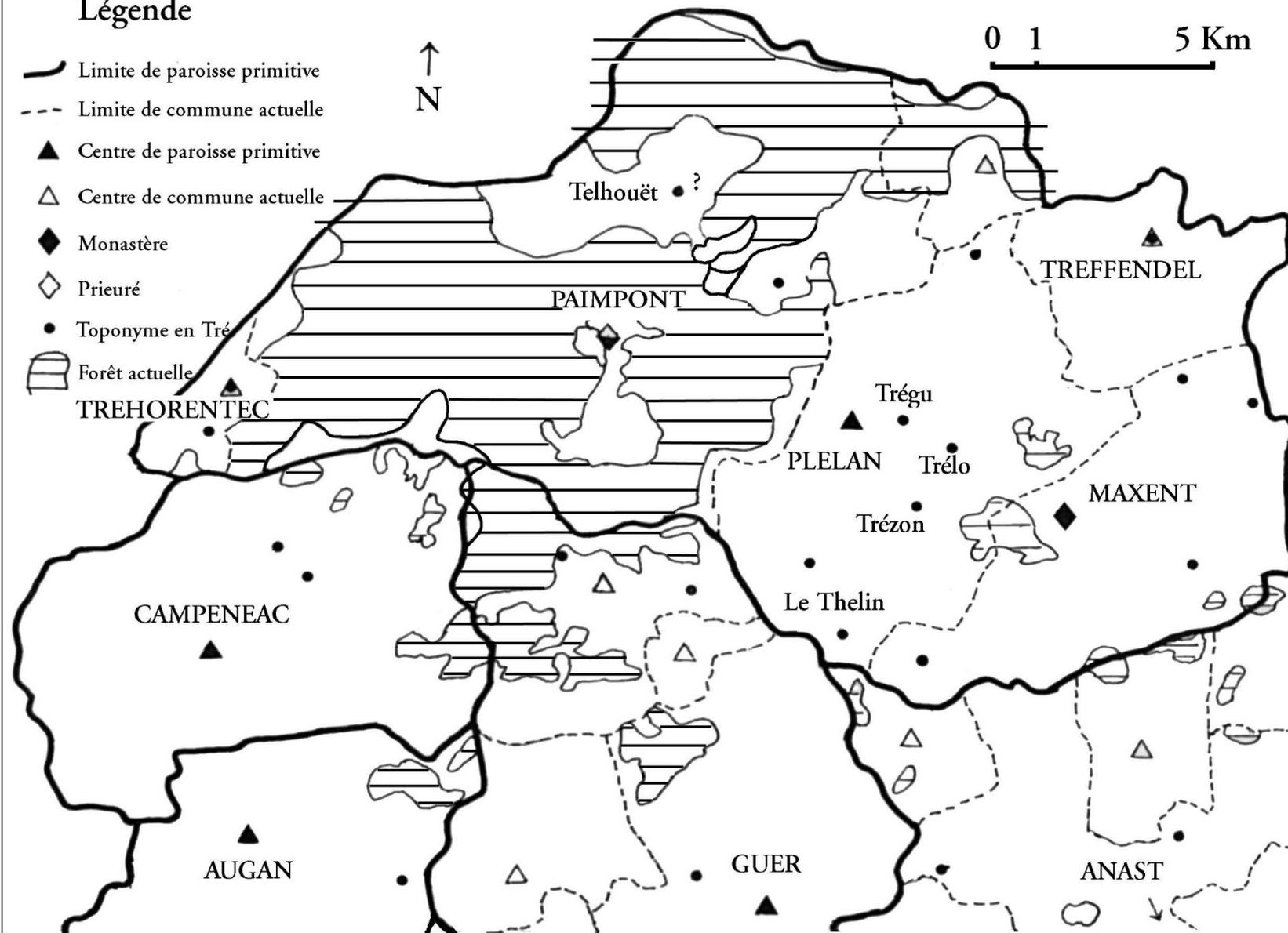
- Aussi conviendrait-il, avant de pouvoir conclure péremptoirement, **affiner et compléter cette carte dressée, comme nous l'avons dit, à partir des seules données de l'hagionymie paroissiale.**
 - Il faut peut-être, par exemple, interpréter à la lumière du **propos très « samsonien » de l'hagiographe de Méén la présence du culte du fondateur de Dol dans la grande « clairière culturelle » de Telhouët, à Paimpont.**

Légende

-  Limite de paroisse primitive
-  Limite de commune actuelle
-  Centre de paroisse primitive
-  Centre de commune actuelle
-  Monastère
-  Prieuré
-  Toponyme en Tré
-  Forêt actuelle

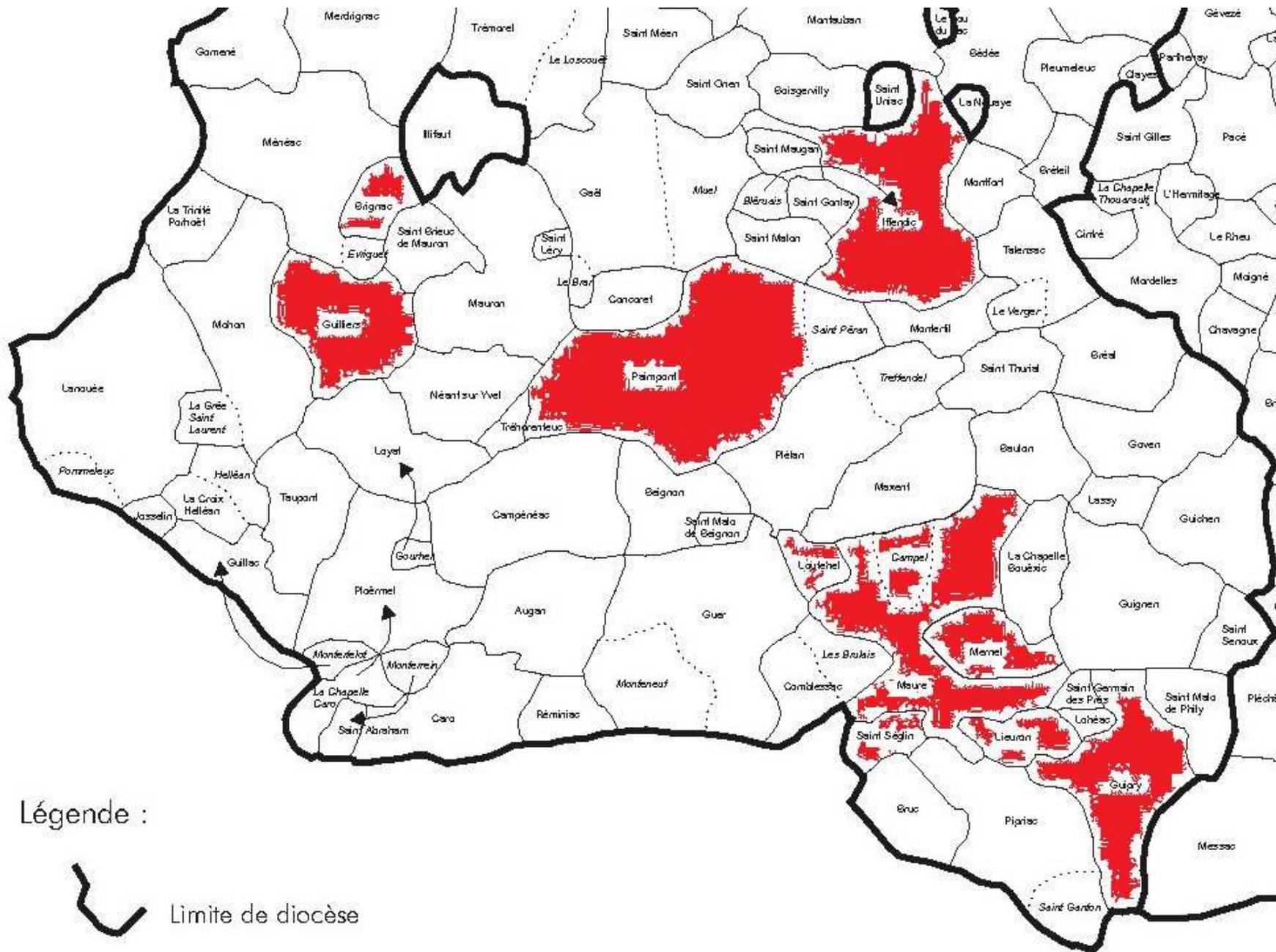
↑
N

0 1 5 Km





- Aussi conviendrait-il, avant de pouvoir conclure péremptoirement, affiner et compléter cette carte dressée, comme nous l'avons dit, à partir des seules données de l'hagionymie paroissiale.
 - Il faut peut-être, par exemple, interpréter à la lumière du propos très « samsonien » de l'hagiographe de Méen la présence du culte du fondateur de Dol dans la grande « clairière culturelle » de Telhouët, à Paimpont.
 - De même, certaines spécificités nécessiteraient un traitement plus approfondi : ainsi en est-il du **culte de Barthélemy**, rare dans la moitié nord-ouest de la France, qui **marque de son empreinte** la région concernée, comme il se voit à nouveau à **Paimpont**.



Légende :

 Limite de diocèse

 Trêve et ses limites avec la paroisse mère



- Mais le constat global demeure que **le couvert sylvestre** ne s'est **pas révélé très favorable** au développement des **dévotions « bretonnes »**, lesquelles sont restées **cantonnées aux marges du massif forestier** de Paimpont :
 - C'est plus particulièrement le cas en ce qui concerne **Turiau** (à St-Thurial), **Gurval** (à Guer) et **Armel** (à Ploërmel), ainsi que **Caroz** (à Caro) et **Bili** (à Néant, Loyat, Taupont).
 - Ces deux derniers, assez largement méconnus, ont été intégrés à la « geste » de **Judicaël** dont le **dossier « horizontal »**, que ce saint partage avec **Méen et Léri**, retrace les grandes lignes et sur laquelle la *vita* de **Judoc**, comme nous l'avons dit, ainsi que celle de **Malo** apportent un éclairage supplémentaire.
 - **Judicaël** a fait lui-même l'objet de plusieurs traitements hagiographiques qui forment les pièces d'un **dossier « vertical » particulièrement complexe**.



- Des « saints de la forêt » pourrait-on dire de l'hagiographie de la région, ou **plus exactement des « saints à l'entour de la forêt »**, mais certainement pas une « forêt de saints », encore moins une « forêt sainte », comme dans le cas fameux de Haguenau.
- On peut rendre compte de cette **localisation « circonférentielle »** autant par des aspects matériels que par un système de représentations dans lequel, plus encore que l'« antithèse de la ville » (J. Le Goff), la forêt est perçue comme étant « en marge » de la campagne.
 - En effet, si le **couvert forestier** n'est certes pas impénétrable, il apparaît cependant avant tout comme une **zone d'activités « spécialisées »** (ex. **métallurgie**) assez **peu propice**, à l'exception de défrichements programmés, à l'installation et au développement de véritables **communautés rurales**, dont la vocation économique, essentiellement agricole, nécessite avant tout la présence de surfaces à emblaver.



- L'interface entre les deux « modèles » est assurée par des **catégories « marginales »** comme, par exemple, celle des « porchers » (*porcarii*), qui surveillent les animaux à la glandée et **qui détiennent un important capital culturel de traditions orales**, dont nous avons une (petite) idée au travers du témoignage des hagiographes qui s'efforcent d'en recycler la matière (cf. *vitae* de Paul Aurélien et de Hervé).
- Cet isolement relatif est finalement rompu par **l'implantation au centre du massif forestier**, d'un **établissement religieux**, désigné en 1113 « **Sainte-Marie du Désert Penpont** » (*Sancta Maria Heremi Penpont*).
 - La vocation de cet établissement, dont la **dépendance temporaire** à l'égard de **Saint-Méen** paraît tardive et incomplète, était sans doute, à l'instar de ce qui s'est passé à La Roë en Mayenne, de **donner un cadre aux pratiques érémitiques locales**.
 - Mais son implantation **à proximité d'une route traversière** (la voie antique de Corseul à Rieux ?) **limite son caractère de « désert »** au choix volontaire de la *solitudo* par les religieux concernés, dont les motivations sont à rapprocher de la *xeniteia* du monachisme oriental.



Le dossier littéraire de Judicaël, Méén et Léri



- **Les *vitae* de Méén et de Léri** présentent entre elles, et avec une partie du **dossier hagiographique judicaélien**, une **parenté manifeste**, confortée par la déclaration explicite de l'hagiographe de Méén qui indique dans son ouvrage qu'il va à la suite traiter de Judicaël.
 - Les trois textes font un **éloge appuyé de ce monarque**, dont ils soulignent, avec les **mêmes formules**, le rôle dans la **(re)construction et la dotation des monastères** de Bretagne.
 - Ce que nous savons du **Judicaël historique** par plusieurs sources contemporaines (pseudo-Frédégaire, *Vita Eligii*), **ne s'oppose pas à ce portrait**.
- D'autres **similitudes textuelles** sont patentes entre la ***vita* de Méén et celle de Léri**, en ce qui concerne l'établissement des deux saints :
 - Ainsi la façon dont est écrite **l'édification de « cellules »** où ils peuvent mener leur vie monastique.
 - Ainsi **l'insistance sur la « vie régulière »**, qui semble comme un écho des problèmes posés par l'existence de **phénomènes érémitiques**.
- Enfin on retrouve dans les trois textes des **allusions répétées au pays vannetais** et, s'agissant de Judicaël, la mention explicite de **traditions qui avaient cours à l'abbaye de Rhuys**.

Circonstances et époque de la composition de la *vita* de Méén



- L'intérêt de déterminer la **date approximative** de cet **ouvrage** tient dans le fait qu'il constitue le **pivot du dossier** dont nous examinons les différentes pièces.
 - Armelle Le Huërou a récemment montré que le **prologue de la *vita* de Méén** avait été « **copillé** » sur celui de la ***vita* de Julien** du Mans, composée par Létald de Micy vers 1005.
 - Au demeurant, l'écrivain a fait des emprunts à plusieurs autres textes hagiographiques, au premier chef à la ***vita* carolingienne de Samson, dont il reprend assez largement le schéma narratif.**
 - Mais cette narration consiste avant tout en la juxtaposition de *topoi* hagiographiques.
 - En outre, l'hagiographe introduit dans son récit une anecdote où il est question d'une **religieuse de la ville d'Angers** ; or **l'unique abbaye locale** de femmes a été fondée en **1028**.
 - Enfin, il faut se rappeler que c'est sous le règne du duc Alain, probablement **aux années 1024 X 1034**, que **l'ancienne abbaye** placée sous l'invocation de Méén et Judicaël, attestée pour la première fois en 816, a été **relevée** et établie sur le site actuel par l'abbé de **St-Jacut**, Hingueten, dont le monastère **dépendait de Dol**.



- Il est plus **difficile** de déterminer la **limite basse** de l'époque de composition de la *vita* de Méen :
 - Selon le regretté Bernard Merdrignac, il faudrait la fixer à **1074**, date de la **translation des reliques du saint** en Bretagne, puisque l'hagiographe lui-même semble reconnaître implicitement leur absence.
 - Armelle Le Huërou préfère la **retarder** à l'époque du conflit qui, durant le **second tiers du XII^e siècle**, oppose à l'abbé Robert, Henri, son prédécesseur, déposé par l'évêque de St-Malo, Jean de Chatillon, mais soutenu par l'archevêque de Tours.
 - Henri prend le titre d'« abbé de St-Judicaël » dans un acte de 1163 où apparaît concurremment Robert, qualifié « abbé de St-Méen ».
 - « Il ne paraît pas aberrant de se demander », insiste A. Le Huërou, « si la *Vita S.Meuenni* n'émanerait pas de ce contexte, où était illégitime un "abbé de St-Judicaël" et où celui de St-Méen avait besoin d'avoir à ses côtés l'ensemble de ses ouailles ».
 - Cependant, l'incontestable **connotation « samsonienne »** du propos de l'hagiographe, compréhensible quand l'autorité métropolitaine s'exerçait encore sur son suffragant d'Alet, **s'expliquerait difficilement** à cette époque tardive.



- Une autre hypothèse préconise que la **composition des *vitae* de Méén et Judicaël** constituerait une nouvelle **illustration** de la manière dont les membres de la dynastie ducale, Hoël et Alain Fergent, ont su « **mobiliser** » la **production hagiographique** pour justifier leur action **à l'encontre des barons** dans le cadre de l'application de la réforme grégorienne en Bretagne.
 - Ainsi, la **solide mise en garde** adressée aux « **tyrans, usurpateurs d'églises** » (*tyrani, ecclesiarum pervasores*), qui figure dans la *vita* de Méén à propos des violences exercées par le frère de Judicaël, le comte Haëlon, renverrait-elle, anachroniquement, à la situation du dernier tiers du XI^e siècle.
 - Notons par ailleurs, au titre des sources possibles de l'hagiographe, que **cet épisode** présente une **incontestable parenté** avec une anecdote rapportée **vers 870** par l'hagiographe de **Malo, le diacre Bili**.
 - Mais ce passage de la *vita* de Méén pourrait tout aussi bien constituer l'écho d'**événements plus tardifs**, comme dans le cas du **conflit** qui, vers **1135**, opposa le seigneur de Montfort, Raoul II, aux moines de St-Méén, dont il pilla et saisit les biens montfortains.
- En tout état de cause, la **fourchette chronologique** de la composition de cet ouvrage s'étend assez **largement autour de 1100**, avec une préférence pour la **période la plus ancienne**.



- Après avoir débarqué à Dol, **Méen**, aux dires de son hagiographe, avait été **envoyé par Samson vers le comte Guérec**, dont l'hagiographe confirme ainsi (sous l'influence de Grégoire de Tours ?) le rôle prééminent dans l'organisation politique de la Bretagne des origines.
 - Guérec est un **personnage « transversal » de l'hagiographie bretonne**, où il joue uniformément un **rôle positif**, assez éloigné de son **« prototype » historique, le fameux Waroch** dont la duplicité diplomatique et l'efficacité militaire sont soulignées par son contemporain Grégoire de Tours, à la fin du VI^e siècle :
 - **La *vita* de Gildas**, où il est présenté comme le père de (sainte) Trifine, et **celle de Gurthiern** le mentionnent également avec le titre de comte.
 - Dans la ***vita* de (sainte) Ninnoc**, ouvrage qui sans aucun doute a fait l'objet d'une profonde refonte au moment de son insertion dans le cartulaire de Quimperlé, vers 1124-1127, Guérec s'intitule « par la grâce de dieu, duc de Petite-Bretagne ».
 - La ***vita* de Guénaël** lui donne même le titre de roi.
 - La **résidence de ce prince** n'est pas connue ; mais il est possible que le toponyme **Kerguérec en Locmariaquer** en ait conservé le souvenir.



- **L'itinéraire de Méén** à l'occasion de cette mission supposée faisait ainsi passer le saint par le lieu où s'élève aujourd'hui l'abbatiale de **St-Méén**, puis par le bourg actuel de **Gaël**.
- Avec la permission de Samson, Méén, à la demande d'un puissant personnage nommé **Caduon** [**Cadnou ?*], aurait fondé un monastère dans ces parages, qui couvraient un vaste finage des deux côtés du Meu.
 - Le récit donné par l'hagiographe lui permettait ainsi de rendre compte de la présence d'une **église placée sous le vocable de Jean-Baptiste**, à l'époque même où le **monastère**, désormais placé sous le triple vocable de la Vierge, de Méén et de Judicaël, venait d'être **(re)construit à proximité immédiate de cette église**.
- L'église St-Jean-Baptiste a par la suite **accédé à la dignité d'église paroissiale** au moment de l'érection en paroisse de St-Méén, **après 1113**.



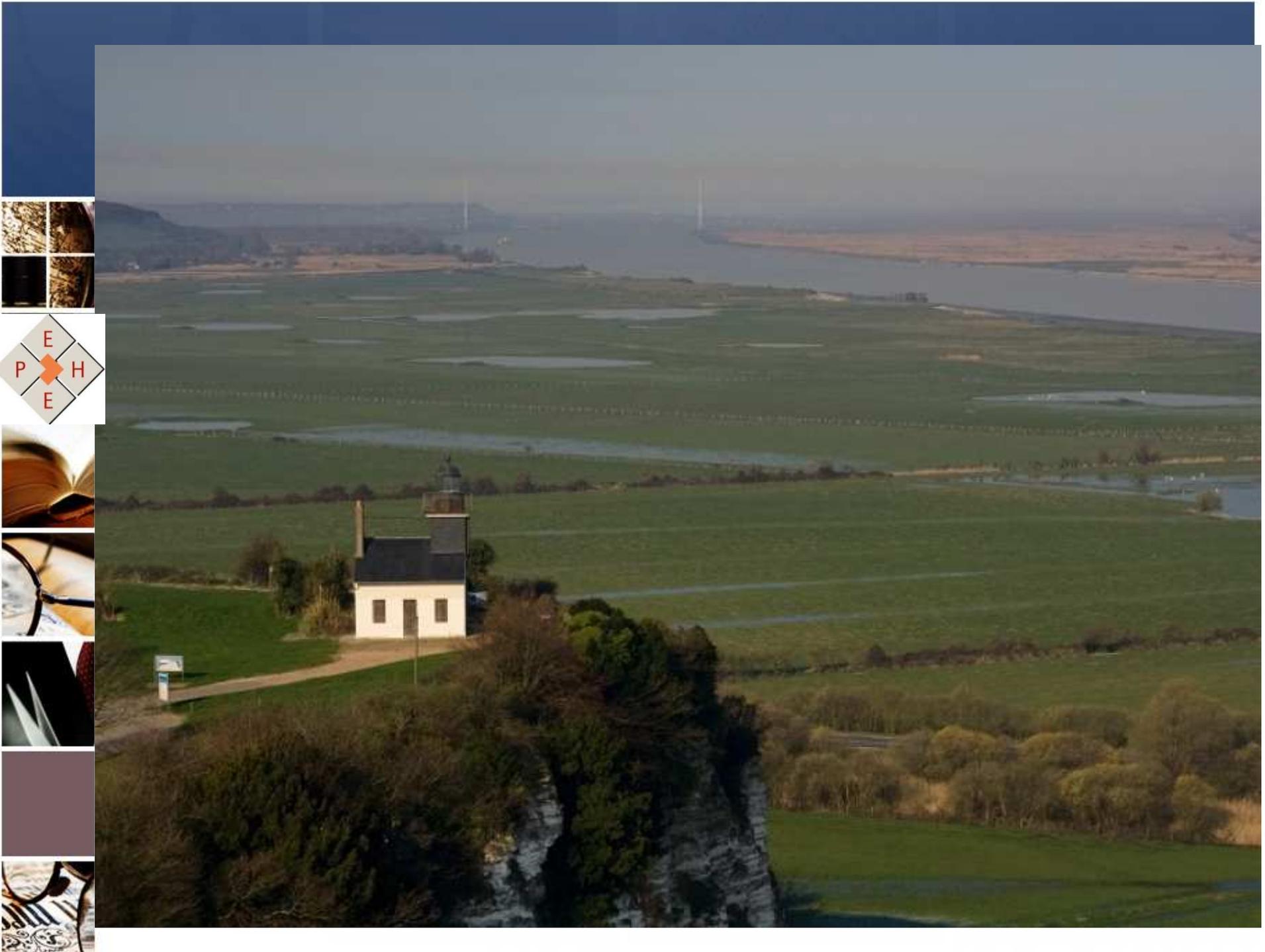
- L'hagiographe de Méén a donc eu recours à **trois noms de personnages historiques** pour renforcer l' « **effet de réel** » de son récit : **Judicaël, Waroch et Samson**
 - Samson, seul saint des origines bretonnes dont l'historicité soit assurée, car il faut évidemment laisser de côté Paterne de Vannes, Melaine de Rennes et Félix de Nantes.
- Cependant, comme souvent, ces **synchronismes** sont **fantaisistes** et étirent l'existence de Méén sur une centaine d'années (du 1^{er} tiers du VI^e siècle au 1^{er} tiers du VII^e)
- Les **anecdotes miraculeuses** *in vita et post mortem* constituent, comme dit plus haut, des **topoi** hagiographiques, y compris le **gracieux récit qui concerne les funérailles d'Austol**.
 - Du moins ce récit a-t-il l'avantage de démontrer l'existence à cette époque de **relations entre St-Méén et St Austell en Cornwall**.
- En outre, le **schéma narratif** de l'ouvrage apparaît largement **emprunté**, comme dit plus haut, à l'hagiographie de Samson, plus particulièrement dans sa version carolingienne.



- **Le parallèle le plus frappant** concerne, chez les deux saints, leur **seconde fondation monastique**, que l'un et l'autre considèrent **aussi importante que leur premier monastère** et qui, dans les deux cas, résulte du fait que le saint a mis fin à la terreur que faisait régner localement un **serpent monstrueux**.
 - Dans les deux cas, **le saint est loin de ses aîtres** ou de sa zone d'influence.
 - L'ophidien dont il question ici **appartient à la catégorie « mixte »** des animaux chthoniens et aquatiques et c'est donc **au surplomb d'une rivière**, un fleuve en l'occurrence (la Seine pour Samson, la Loire pour Méen), **que se situe l'action** qui voit le saint obliger le serpent à disparaître/retourner sous les eaux/dans les eaux, sous une pierre.
 - Noter que dans l'hagiographie bretonne, les saints sauroctones n'affrontent pas de véritables « dragons » (ailés).



- Les **saints sauroctones** sont légion, agissant « par la force de Dieu et pour la gloire de Dieu » et différents en cela des héros antiques ; mais si leurs hagiographies se révèlent largement « mythomnésiques », il est souvent difficile de déterminer la part de la transmission littéraire dans la conservation de cette mémoire particulière.
 - Là réside une partie du débat entre les hagiologues et les mythologues.
- S'agissant de Samson et de Méén, le parallèle observé entre les deux épisodes doit en outre être étendu à la **configuration des lieux**, dans une perspective qui n'est pas limitée à sa seule dimension édifiante :
 - Dans les deux cas en effet, **le site concerné** est très **impressionnant** et le panorama offert à la vue est admirable : si **l'hagiographe de Méén** a procédé ici à un démarquage de l'œuvre de son **prédécesseur samsonien**, comme il paraît vraisemblable, sans doute peut-il également, à l'instar de ce dernier, avoir été **sensible à la beauté grandiose des lieux, ou du moins interpellé par l' « esprit du lieu »**.











- Les saints sauroctones sont légion, agissant « par la force de Dieu et pour la gloire de Dieu » et différents en cela des héros antiques ; mais si leurs hagiographies se révèlent largement « mythomnésiques », il est souvent difficile de déterminer la part de la transmission littéraire dans la conservation de cette mémoire.
 - Là réside une partie du débat entre les hagiologues et les mythologues.
- S'agissant de Samson et de Méen, le parallèle observé entre les deux épisodes doit en outre être étendu à la configuration des lieux, dans une perspective qui n'est pas limitée à sa seule dimension édifiante :
 - Dans les deux cas en effet, le site concerné est très impressionnant et le panorama offert à la vue est admirable : si l'hagiographe de Méen a procédé ici à un démarquage de l'œuvre de son prédécesseur samsonien, comme il paraît vraisemblable, sans doute peut-il également, à l'instar de ce dernier, avoir été sensible à la beauté grandiose des lieux, ou du moins interpellé par l' « esprit du lieu ».
 - Par comparaison, le cas d'un autre sauroctone, Armel, dont l'action s'exerce sur les bords de la Seiche, offre **un paysage plus étriqué**, dont le **souvenir** s'est presque **perdu** et qu'il était **facile de transposer ailleurs**.



L'hagiographie de Léri



- **L'ouvrage originel** consacré à Léri était en fait constitué de deux parties : 1° **un résumé assez sec de la vie du saint**, où l'on apprend que celui-ci s'était installé dans l'ermitage délaissé par un autre saint personnage du nom d'Elocan ; 2° **le récit particulièrement développé d'un miracle *post mortem***, écrit d'une plume alerte et vivante.
 - Le premier texte rapporte également que Léri avait **préparé** de son vivant et **apporté** depuis le Broërec, (« pays de Guérec »), jusqu'au lieu où il s'était établi, **le sarcophage qui devait lui servir de cercueil**.



- L'ouvrage originel consacré à Léri était en fait constitué de deux parties : 1° un résumé assez sec de la vie du saint, où l'on apprend que celui-ci s'était installé dans l'ermitage délaissé par un autre saint personnage du nom d'Elocan ; 2° le récit particulièrement développé d'un miracle *post mortem*, écrit d'une plume alerte et vivante.
 - Le premier texte rapporte également que Léri avait préparé de son vivant et apporté depuis le Broërec, (« pays de Guérec »), jusqu'au lieu où il s'était établi, le sarcophage qui devait lui servir de cercueil.
 - Pour ce faire, le saint, au dire des anciens, avait eu recours à un **attelage tiré par deux jeunes bovidés sauvages**.
 - La tradition locale relative à ce moyen de transport a toute chance d'avoir existé (c'est d'ailleurs là encore **un topos de l'hagiographie** populaire auquel ont souvent sacrifié les auteurs de *vitae*).
 - **L'origine vannetaise** du sarcophage est peut-être à mettre **en rapport** avec la mission qui, selon son hagiographe, avait également conduit **Méen dans le Broërec**.



- L'ouvrage originel consacré à Léri était en fait constitué de deux parties : 1° un résumé assez sec de la vie du saint, où l'on apprend que celui-ci s'était installé dans l'ermitage délaissé par un autre saint personnage du nom d'Elocan ; 2° le récit particulièrement développé d'un miracle *post mortem*, écrit d'une plume alerte et vivante.
 - Le premier texte rapporte également que Léri avait préparé de son vivant et apporté depuis le Broërec, (« pays de Guérec »), jusqu'au lieu où il s'était établi, le sarcophage qui devait lui servir de cercueil.
 - Pour ce faire, le saint, au dire des anciens, avait eu recours à un attelage tiré par deux jeunes bovidés sauvages.
 - La tradition locale relative au moyen de transport a toute chance d'avoir existé (c'est d'ailleurs là encore un *topos* de l'hagiographie populaire auquel ont souvent sacrifié les auteurs de *vitae*)
 - L'origine vannetaise du sarcophage est peut-être à mettre en rapport avec la mission qui, selon son hagiographe, avait également conduit Méén dans le Broërec.
 - Mais c'est avant tout un « fait divers », dont il fut à la fois **témoin et acteur**, qui retient l'attention de **l'écrivain**, lequel déclare expressément en faire le récit « pour la gloire de Dieu tout puissant et pour l'honneur de son saint ».

« Un prêtre, assassiné ? - Oui. Un crime crapuleux, semble-t-il. - Tu n'es pas du même avis, on dirait ? - Je n'ai pas pu avoir l'affaire... Trop intime ».

Agnès Ruiz, *Assassinat d'un prêtre*, nouvelle, 2012



- **Tout part du petit sanctuaire de St-Léry**, qualifié par l'hagiographe *monasteriolum* en référence au « **monastère de saint Léri** » (*monasterium Sancti Lauri*), désignation probablement déjà fixée dans la toponymie.
 - Cette désignation **n'implique nullement une quelconque présence monastique à cette époque**, d'autant que le texte fait uniquement mention de « prêtre » et de « clercs », ainsi que de « disciples », terme dont le contexte permet de confirmer le sens de « serviteur ».
- **Le desservant du lieu**, le prêtre Vinegrial [**lun(e)gual ?*] à qui ses voisins confiaient leur argent, avait été **assassiné** pour des motifs apparemment crapuleux.
 - **Averti** en pleine nuit de cette **mort tragique** alors qu'il séjourne au chef-lieu paroissial, **le narrateur**, qui manifestement détient une **forme d'autorité religieuse**, dont témoigne notamment son impressionnante suite de clercs et de disciples « au nombre d'environ trente trois » (sic), et qui se présente en outre comme un **parent de la victime**, décrit **les lieux** où celle-ci mettait **à l'abri les espèces** qu'elle détenait, à savoir une chambre fermée à clé, située au dessus de l'autel de la « basilique » du saint.
 - Mais **l'hagiographe**, ayant adopté le ton du récit « romanesque », est **emporté par la vivacité** de son écriture et ne peut s'empêcher de nous **révéler dès à présent le nombre et l'identité des assassins**.

Clameur et gémissements



- La suite du récit nous procure un **témoignage circonstancié** sur une pratique que les historiens appellent le « **rite de la clameur et de l'humiliation des reliques et/ou des images du saint** ».
 - Cette pratique ritualisée est **bien connue en milieu monastique**, notamment à Cluny, et d'ailleurs son apogée paraît se situer aux **XI^e-XII^e siècles** qui constitue également l'âge d'or clunisien.
 - Sa mise en œuvre dans le sanctuaire de St-Léry confirme que le rite était **également pratiqué au sein de l'Église séculière**.
- **Le narrateur**, dont on mesure à nouveau **l'autorité**, ordonne à son entrée dans le sanctuaire d'en éteindre la lumière et d'en jeter à terre tous les ornements, tandis qu'il **désigne le lieu avec mépris comme la « basilique du vieux sourd »** (*basilica vetuli surdi*), lequel n'a pas su prévenir le crime.
- Le lendemain, **sans rien remettre en ordre**, il fait procéder à l'office de **sépulture** de la malheureuse victime ; puis, devant **le tombeau de Léri**, tous les assistants offrent au saint leurs **prières mêlées de reproches** de ne pas avoir désigné les coupables à leur vindicte.



- **La même invocation** véhémante, accompagnée de **menaces**, se poursuit, après l'inhumation du corps de Vinegrial, jusqu'à midi **dans le cimetière**, où elle est **reprise par la population locale**.





- La même invocation véhémement, accompagnée de menaces, se poursuit, après l'inhumation du corps de Vinegrial, jusqu'à midi dans le cimetière, où elle est reprise par la population locale.
- **Soudain le « miracle » se produit, dont le récit cependant fait éclater l'étonnante « rationalité » :**
 - « Certains d'entre nous, d'une **intelligence sagace**, remarquèrent une **trace de sang non lavée** et **quelques gouttes** qui n'étaient pas nettoyées **sur les vêtements** » de deux membres de la famille du prêtre assassiné, qui le servaient en qualité de « disciples ».



- La même invocation véhémante, accompagnée de menaces, se poursuit, après l'inhumation du corps de Vinegrial, jusqu'à midi dans le cimetière, où elle est reprise par la population locale.
- Soudain le « miracle » se produit, dont le récit cependant fait éclater l'étonnante « rationalité » :
 - « Certains d'entre nous, d'une intelligence sagace, remarquèrent une trace de sang non lavée et quelques gouttes qui n'étaient pas nettoyées sur les vêtements » de deux membres de la famille du prêtre assassiné, qui le servaient en qualité de « disciples ».
 - **On s'enquiert de la provenance de ce sang** : comme c'est l'habitude, – voici l'esquisse d'un **manuel de psychologie criminelle** ! –, **les coupables**, car c'est bien le cas, du moins faut-il le croire, se mettent alors à trembler, leur visage change de couleur, et bientôt ils **confessent** avec frénésie **le vol et l'assassinat** qu'ils ont perpétrés.



- La même invocation véhémement, accompagnée de menaces, se poursuit, après l'inhumation du corps de Vinegrial, jusqu'à midi dans le cimetière, où elle est reprise par la population locale.
- Soudain le « miracle » se produit, dont le récit cependant fait éclater l'étonnante « rationalité » :
 - « Certains d'entre nous, d'une intelligence sagace, remarquèrent une trace de sang non lavée et quelques gouttes qui n'étaient pas nettoyées sur les vêtements » de deux membres de la famille du prêtre assassiné, qui le servaient en qualité de « disciples ».
 - On s'enquiert de la provenance de ce sang : comme c'est l'habitude, – voici l'esquisse d'un manuel de psychologie criminelle ! –, les coupables, car c'est bien le cas, du moins faut-il le croire, se mettent alors à trembler, leur visage change de couleur, et bientôt ils confessent avec frénésie le vol et l'assassinat qu'ils ont perpétrés.
 - Tandis que, rapidement **livrés au bras séculier**, les coupables ont les mains coupées puis sont **pendus**, **les habitants** rendent grâce à Dieu de ce « **miracle** » obtenu de leur saint, dont ils chantent désormais à **nouveau** les **louanges**, après l'avoir pourtant accablé d'**injures**.



- **Ce récit**, vivant et alerte comme nous l'avons dit, nous **en apprend beaucoup sur un rite** sans doute **plus usité** que les spécialistes (P. Geary ou L.K. Little, par ex.) ne l'ont indiqué, car son **extension au monde des clercs séculiers**, tels les chanoines des chapitres cathédraux, bien attestés par ailleurs, et surtout ses **développements populaires**, très **clairement soulignés ici**, n'ont peut-être pas été suffisamment pris en compte.
 - Cette question mériterait un **traitement particulier en Bretagne**, notamment en **Trégor** dont on connaît la précoce attitude areligieuse d'une partie de la population et où, d'après Renan, l'on pouvait encore observer, **peu de temps avant** la Révolution de **1789**, des **pratiques frustres d'humiliation des saints** destinées à obtenir leur intercession :
 - « On me conta la façon dont mon père, dans son enfance, fut guéri de la fièvre. Le matin, avant le jour, on le conduisit à la chapelle du saint qui en guérissait. Un forgeron vint en même temps, avec sa forge, ses clous, ses tenailles. Il alluma son fourneau, rougit ses tenailles, et, mettant le fer rouge devant la figure du saint : « Si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, dit-il, je vais te ferrer comme un cheval. » Le saint obéit sur-le-champ ».



- Ce récit nous donne également à connaître de l'écrivain, éléments d'autant plus précieux si nous avons affaire au même hagiographe que celui qui a traité de Méén et, partiellement du moins, de Judicaël.
 - Sa position d'autorité, sa résidence ponctuelle à proximité de Saint-Léry, sans doute à Mauron, la suite dont il est accompagné, nous incline à penser qu'il pourrait s'agir du prélat qui siégeait alors à Alet, en déplacement pastoral dans son diocèse.
- Anecdotiquement, pour en rester à la seule dimension de l'enquête policière, il est intéressant de noter que rien n'est dit s'agissant d'une éventuelle restitution de l'argent dérobé (environ soixante sous d'argent).
 - Difficile d'imaginer cependant que les coupables, ayant déjà avoué l'assassinat de Vinegrial, n'aient pas eu à cœur, parvenus à leur ultime extrémité, de se racheter partiellement en rendant leur larcin. A qui donc profite le crime ?

La « geste » de Judicaël et ses sources



- **Nous ne chercherons pas** aujourd'hui à **débrouiller le dossier** « vertical » **de Judicaël**, particulièrement complexe, comme nous l'avons dit, et dont une partie seulement vient « croiser » ceux de **Méen** et de **Léri**.
 - Nous proposons plutôt de **synthétiser les éléments communs à ces trois dossiers**, pour retracer à grands traits la « geste » **historico-légitimaire du personnage**.
 - Pour ce faire, nous y intégrons également les **informations provenant** d'autres textes hagiographiques, notamment, comme nous l'avons dit, la **vita de Malo** par le diacre Bili (vers 860-870) et celle de **Judoc** (vers 900).
 - Cette synthèse recèle sinon des contradictions, du moins des **divergences, qui reflètent** tout à la fois les strates **chronologiques**, les horizons **géographiques** et, bien évidemment, les préoccupations **spécifiques des hagiographes**.



- Parmi les pistes de recherche que nous délaissions, celle des **résidences supposées** de Judicaël, laquelle a connu jadis un grand succès au sein de la communauté érudite bretonne.
 - La démonstration **la plus séduisante**, sinon convaincante, demeure celle de F. Le Lay, qui proposait **la Trinité-Porhoët**.
- Mais **le principal défaut** de ces différentes hypothèses tenait **moins au raisonnement** de leurs auteurs **qu'à la nature des sources** auxquelles ils ont puisé.
 - Même **le recours précoce à l'archéologie**, ou plutôt à la « topologie », notamment dans les cas de Bodieuc en Mohon et Boutavent en Iffendic, **s'est révélé d'autant plus vain** que les spécialistes actuels considèrent que les vestiges des sites en question ne sauraient être antérieurs au Moyen Âge central.
- En revanche, **malgré son caractère de lapalissade**, il est important de rappeler que **les textes hagiographiques concernés** témoignent que **les traditions dont ils font état** avaient **déjà cours à l'époque** où ils ont été composés.



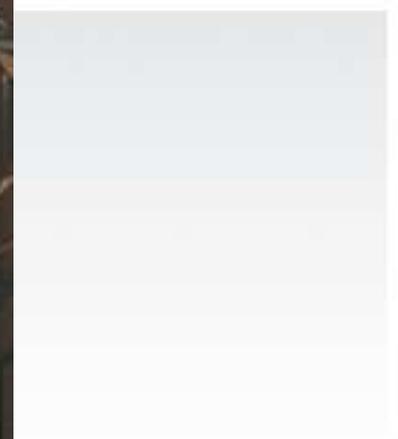
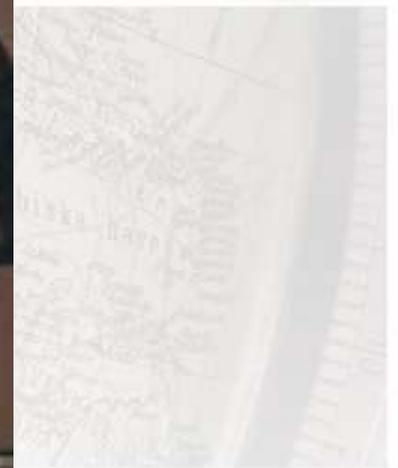
- Nous avons en outre **précédemment indiqué** que le portrait de Judicaël dressé par les hagiographes s'avère compatible, probablement pour s'en être inspiré, avec les **sources narratives contemporaines** (pseudo-Frédégaire, *Vita Eligii*).
 - Ces sources narratives sont **focalisées sur les relations** du « roi des Bretons » (*Judacaile, rex Brittanorum*) **avec Dagobert 1^{er}**.
 - Relations qui apparaissent d'abord assez tendues, avant leur apaisement par la mission diplomatique d'**Eloi en Bretagne**, et qui, à la suite de la visite de Judicaël auprès du roi mérovingien aboutissent finalement à une « **normalisation** ».
 - A l'occasion de ce déplacement, les chroniqueurs notent que le monarque breton, « homme religieux et craignant Dieu », préféra séjourner auprès du **référendaire Dadon** (le futur saint Ouen), plutôt qu'au palais royal, sans doute Clichy ou Creil.
 - A partir de ces informations précises, mais minces, **M. Bouvier Ajam** a bâti en 1979 un **véritable « roman »**, dont **Wikipedia** assure désormais la diffusion planétaire.



- Un premier essai de synthèse résulte en une **généalogie** de Judicaël, dont le témoin le plus ancien figure dans la **seconde vita de Winnoc**, composée à la fin du XI^e siècle à Bergues (département du Nord) où le saint était honoré.
- Cette généalogie a été **insérée**, au tournant des XIV^e-XV^e siècles, dans le **Chronicon Briocense**, en tête du **passage** qui relate la rencontre de Judhaël avec sa future épouse Pritelle, princesse de Léon et **le rêve prophétique** dont il est alors gratifié.
 - En effet, l'arbre généalogique dont il est question ici trouve ainsi sa justification, comme nous le verrons.
- Il s'agissait pour l'auteur de cette nomenclature de **dresser la liste exhaustive des enfants de Judhaël**, à savoir ses seize fils, - le texte de Bergues n'en mentionne que quatorze -, au nombre desquels les futurs **saints Judicaël, Judoce (= Josse) et Gwennec (= Winnoc)**, ainsi que ses quatre (ou cinq, ou six) filles, dont la future **sainte Urielle**, autrefois titulaire de la petite paroisse de Ste-Urielle, dans l'actuelle commune de Trédias.



- Notons au passage qu'à l'instar de **Gwennec, Judoce** était avant tout honoré **dans le nord de la France**, à Saint-Josse (Pas-de-Calais) ; mais s'agissant de **Gwennec**, une **confusion** est **probable** avec un des saints homonymes qui recevaient un culte en Bretagne.
- On trouve également **mentionné** le nom d'**Onenne**, **sans la qualification de sainte**, y compris dans la transcription tardive du *Chronicon Briocense*.
 - Cependant « sainte Onenne » est bien **citée comme telle** dans la seconde version de *l'Histoire de Bretagne* de Le Baud **vers 1498-1505**, ce qui permet de supposer qu'elle a fait l'objet d'une « **canonisation** » **populaire au XV^e siècle**, peut-être à la suite d'une confusion avec le saint homonyme.
 - L'**arrière-plan mythologique de sa « légende »**, dont il faut exclure **beaucoup d'enjolivements récents**, pourrait ne résulter que d'**emprunts à celle de la cane de Montfort**, et son **culte** a été soigneusement canalisé **dans une perspective mariale**, comme en témoigne la bannière du XVII^e siècle où la sainte est **associée avec Eutrope**.





- Cette généalogie permettait en outre à son auteur de situer un **personnage assez peu recommandable**, dont le diacre Bili a rapporté la destinée **dans la *vita* de Malo**.
 - il s'agit de **Haelon (alias Haeloc)** qui aurait un temps usurpé la couronne de son frère Judicaël à la faveur des crimes perpétrés par son ***nutritor***, un certain **Rethwald**.
- Il reste à investiguer les cas de deux autres frères de Judicaël, Gwenan et Gwenvel.
 - **Gwenan**, qui n'est pas mentionné dans le texte de Bergues et dont le nom paraît être entré en composition du **toponyme Penvénan** ; or, l'hagiographe de Conval évoque au sujet de ce toponyme **le nom d'une fille du « comte » Judhaël**.
 - **Gwenvel**, décrit comme « **lépreux** », dans le texte du *Chronicon Briocense*, recevait un culte au **sanctuaire de Locquenvel** (aujourd'hui Loc-Envel) dont les **vitraux**, où il est **fallacieusement** désigné « **saint Armel** », conservent sa « **légende** » ancienne qu'une **tradition plus récente** a occultée au profit d'une histoire de **jumeaux** (cf. le breton *gevell*), sans intérêt autre que de celui de montrer que **le processus de création hagiographique a continué et continue de fonctionner**.

Un rêve (*somnium*)...



- Le rêve prophétique de Judhaël consiste en la vision de lui assis sur une chaire d'ivoire au sommet de la montagne qui forme l'ombilic de son royaume.
 - Curieusement, une tradition rapportée par Le Baud situe cet « ombilic » territorial sur l'éminence de la Trinité-Porhoët.
 - En face de Judhaël, s'élève une haute colonne de fer et d'or, enracinée et ramifiée tel un arbre, chargée de trophées militaires et d'ornements d'église, éclairée par de multiples chandelles ; colonne dont Pritelle vient solliciter d'assurer la garde et la transmission.
- Judhaël, soucieux de se faire expliquer son rêve, envoie « un de ses serviteurs dans le Broërec, à St-Gildas, où, pèlerin venu d'outre-mer, se trouvait, pratiquant la vie religieuse, le barde Taliesin, fils de Don, prophète très habile à prophétiser par la divination des présages ».
 - A nouveau, un incontestable tropisme vannetais paraît inspirer l'hagiographe.
 - A noter que la tradition d'un séjour de Taliesin dans la péninsule était également connue de Geoffroy de Monmouth (*vita Merlini*).
 - L'acclimatation à Rhuys de cette tradition est un témoignage des relations entre l'abbaye bretonne et quelque monastère insulaire, probablement Llancarfan, comme l'a montré B. Tanguy.

... et son interprétation (*et expositio somnii*)



- Plusieurs « auto-introspecteurs » de l'époque (Baudri, à qui nous empruntons la formule *somnium et expositio somnii*, et surtout Guibert) ont témoigné de leur intérêt pour les rêves et pour leur interprétation.
- Sous la plume de l'hagiographe, celle du rêve de Judhaël par Taliésin, - un Taliésin « normalisé » donc, qui nous épargne en conséquence le « cliché » de « l'Arbre de Vie » celtique ! -, consiste en la prédiction de la destinée exceptionnelle de Judicaël.
 - Il s'agit donc que Judhaël s'unisse avec Pritelle, pour laquelle il a instantanément éprouvé du désir ; Pritelle, fille d'un de ses puissants « clients » (vassaux) ; Pritelle, dont il aura une descendance nombreuse, formée de puissants guerriers et de saints personnages.
 - Ce sera en particulier le cas du fils conçu lors de leur première étreinte, - le futur Judicaël -, lequel, meilleur et plus heureux encore que son père, s'accomplira successivement dans la milice terrestre et dans la milice céleste : d'abord roi et guerrier, marié et père de famille, puis terminant son existence au monastère, exécutant au service de la communauté les besognes les plus humbles.

Une synthèse en quelques noms



- La **vie politique de Judicaël** voit l'intervention de plusieurs personnages :
 - Aux dires des hagiographes, c'est notamment le cas de **deux de ses frères, Haelon**, qui lui dispute le trône, - épisode où, comme nous l'avons déjà indiqué, **Malo** joue un rôle important -, et **Judoce**, qui, au contraire, s'y soustrait, alors même que Judicaël souhaitait lui transférer le pouvoir.
 - A quoi il faut évidemment ajouter les relations militaro-diplomatiques avec **Dagobert**.
- Quant à son **itinéraire spirituel**, il est jalonné par **différents maîtres** :
 - **Mailmon** (à St-M'hervon) qui paraît également avoir joué un rôle important dans la vocation de Judoce; **Caroz**, largement méconnu, mais qui pourrait être à l'origine de son retour définitif à la vie monastique ; **Léri**, le probable protégé de son épouse, Moronoe, et du chapelain de cette princesse, **Bili**, lui-même honoré comme saint ; **Méen**, dont Judicaël combla le monastère de Gaël avant d'y être reçu comme simple moine ; enfin **Leocus Laumorinus**, présenté comme son confesseur et qui reçut sur place ses derniers soupirs.
 - En outre, les rencontres avec **Eloi** et **Dadon** ont sans doute joué un rôle décisif dans sa démarche.



- Cette **confrontation** exceptionnelle, autour d'un **personnage** doté d'une véritable « **historicité** », entre des éléments de **nature hagiographique** et d'autres qui appartiennent à l'**historiographie** renvoie au débat que nous avons évoqué sur les **articulations complexes entre histoire et mémoire**.
 - Le **récit des chroniqueurs**, qui n'est pas exempt d'arrière-pensées politiques pro-carolingiennes s'agissant des plus tardifs d'entre eux, met clairement en évidence les **difficultés des rois mérovingiens** à maintenir sur les marges du *regnum Francorum* la **fiction politique** à laquelle Clovis avait su donner un temps une réalité.
 - En revanche, les **difficultés intradynastiques** auxquelles est confronté **Judicaël** aux dires des **hagiographes**, montrent avant tout, malgré l'influence manifeste exercée sur ces derniers par Grégoire de Tours, comment **les souverains bretons** sont parvenus, à partir du dernier tiers du XI^e siècle et à la faveur de la « **réforme grégorienne**, à **juguler leurs barons** en les dépossédant de leur « fortune ecclésiastique », **au profit des grandes abbayes bénédictines**, souvent « étrangères », mais aussi parfois régionales dont St-Méen constitue un bon exemple.



La vita de Gobrien



• Comment cette *vita* nous est-elle connue ?

- A. - Pas de manuscrit spécifique ou dédié (pas de connaissance directe du texte original)
- B. - Témoignage du *Chronicon Briocense* (fin XIVe siècle) sur le « protexte » dont E2 a gardé des vestiges
- C. – Légendier manuscrit de Vannes (XVe siècle disparu) explicitement indiqué comme source de E4
- D.- Bréviaires manuscrits
 - Nantes (XVe siècle) : 3 leçons
 - St-Gildas-des-Bois (XVe siècle, disparu)
- E.- Bréviaires imprimés
 - E1. - Dol (1519) : 3 leçons
 - E2. - St-Malo (1537) : 9 leçons
 - E3. - St-Brieuc (1548) : 3 leçons
 - E4.- Vannes (1589) : 9 leçons



- Pas de véritable dossier « vertical », mais différentes versions qui renvoient au même « protexte »

- Que nous apprend ce dernier sur Gobrien?

- De famille illustre ; études (*grammatica* et *theologia*)
- Bénéficiaire d'une prébende ; ordonné prêtre
- Elu évêque de Vannes par le clergé et par le peuple
- Consacré à Dol
- Chassé de sa cité épiscopale par les habitants qui craignent la contagion de l'ergotisme par les malades qui viennent chercher auprès de lui leur guérison
- Réfugié à deux milles du château de Josselin
- Célèbre la messe tous les jours en compagnie de deux prêtres
- Spécialité thérapeutique : la guérison du « feu sacré » (désigné aussi « mal des ardents » ou « mal saint Antoine »)
- L'arrière-plan historique des origines bretonnes :
 - Brutus
 - Maxime
 - Conan



- Quelques éléments de datation

- Un *terminus ad quem* fourni par le témoignage du *Chronicon Briocense* (fin XIVe siècle)
- Un *terminus a quo* fourni par la référence à *l'Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (vers 1135)
- Gobrien absent de la liste épiscopale de Vannes dressée vers 1125



- Dans quelles circonstances la *vita* a-t-elle été (ré)écrite ?
 - Recours au saint pour obtenir sa guérison de l'ergotisme au travers d'un pèlerinage de neuvaine à son tombeau, situé à la droite de l'autel dans son « oratoire et chapelle »
 - La neuvaine, instaurée au XIIIe siècle, consiste en une période de neuf jours consécutifs de prière pour prouver à Dieu sa piété et obtenir sa guérison par l'intercession du saint ; le recours s'exerce au travers de pratiques dévotionnelles diverses : messes, processions, veillées de prières, toucher des reliques.
 - En 1345, nouvel épisode du « mal saint Antoine » en Bretagne que les Bretons, au témoignage du chroniqueur, appellent *an thilpat*
 - Or, la chapelle fait à la même époque l'objet d'une complète réfection, à laquelle est associé Olivier de Clisson, qui a pris possession de Josselin en 1370, et sa femme, Marguerite de Rohan, dont on voit l'action à Notre-Dame-du-Roncier (chapelle Ste-Marguerite)
 - Quant au saint lui-même, la conclusion de F. Duine, bientôt centenaire, demeure d'actualité : « Le résumé de notre étude tient en cette ligne : un historien ne peut rien affirmer au sujet de saint Gobrien. Car nous n'avons sur ce personnage aucun document qui vaille ».



- Un dossier « horizontal » qui comprend également :
 - La *vita* de Gonéri
 - La *vita* de Mériadec
- Parenté textuelle
- Parenté thématique
 - Problématique « sécuritaire » (l'agression contre Gonéri ; les voleurs dans la *vita* de Mériadec)
- La datation relative des *vitae* de Gonéri et Mériadec
 - A proximité de l'église de St-Gonnéry, la pierre fendue qui sert de borne territoriale : délimitation de la nouvelle paroisse démembrée de celle de Noyal (fin XIVe siècle)
 - Le sénéchal de Rohan : les enquêtes de 1430 et 1434 sur la lignée des Le Sénéchal, établie à St-Gonnéry depuis la fin du XIIIe siècle
 - L'ascendance « conanique » des Rohan et leur cousinage avec Mériadec : l'héritage des seigneurs de Léon (fin XVe siècle) et l'appropriation du saint (première attestation lors de la fondation par les Rohan à l'abbaye St-Jacut en 1438)
 - Les foires de Noyal : substitution partielle du patronage de sainte Noyale par celui de Mériadec (confirmation officielle par le duc en 1428)
 - Le renforcement tardif des cultes trégorois de Gonéri (Tréguier, Plouguiel, Plougrescant, Penvénan) et Mériadec (Plougasnou) : légendaire de Tréguier (XVe siècle), statuts synodaux de 1437 et 1450.



- La *vita* de Gobrien, plus ancienne, a sans doute servi de modèle aux *vitae* de Gonéri et de Mériadec
- D'autant que l'entrée de Josselin dans le patrimoine des Rohan en 1407 permettait la captation à leur profit du contenu de cette *vita*, en particulier des éléments de son prologue sur les origines bretonnes
- Conan Mériadec, personnage littéraire, passe d'une dimension mythique à une dimension historique
- Ce dossier est compris et utilisé à partir de la fin du XVe siècle comme un outil au service des prétentions de la maison de Rohan
 - Gobrien en association avec Mériadec
 - Mémoire de 1479 (légendes)
 - Inventaire de 1525 (reliques)



- Une première rédaction au XIIe siècle ?
 - L'élection épiscopale
 - La consécration épiscopale à Dol
 - L'épidémie d'ergotisme (?)
- Actualisée dans la seconde moitié du XIVe siècle ?
 - Josselin, position-clé dans la guerre de succession de Bretagne
 - Résurgence de l'ergotisme (?)
 - Le rôle d'Olivier de Clisson
 -
- Favorise le développement du culte de Gobrien
 - Substitution du culte de Gouvry (région de Rohan)
 - Substitution du culte de Gibrian (région de Morieux)
 - Translation d'une relique à Camors au XVe siècle



La vita d' Armel



- Armel est né chez les Angles, de bonne famille, et est ordonné prêtre.
- Il passe en Bretagne continentale et aborde en Léon.
- Il se rend auprès à la cour du roi Childebert, dont il devient le conseiller pendant six ans et opère de nombreux miracles;
- Avec l'accord du roi, dont il reçoit « deux paroisses désertes en Bretagne » (*duas plebes in Britannia desertas*) lesquelles portent aujourd'hui son nom, il s'en vient dans le pays de Rennes (*adiit in Redoniam*) et opère de nombreux miracles :
 - Il délivre notamment la région d'un serpent immense, qu'il précipite dans la Seiche (cf. St-Armel-des-Boschaux)
- Il quitte le pays de Rennes pour se rendre « dans la Bretagne déserte » (*ad desertam Britanniam*), où il opère de nombreux miracles.
- On le voit par la suite effectuer de nombreux déplacements d'un oratoire à un autre (*ex uno ad alium oratorium*) ; mais on ne nous dit pas dans lequel le saint reçut l'annonce par l'archange Gabriel de sa mort prochaine, ni où celle-ci intervint.
- Au XIIe siècle, on pensait à Dol, qui revendiquait le saint comme l'un de ses prélats, que son corps était conservé à Ploërmel (*cujus corpus, in episcopatu Aletensi, apud castrum Ploasmel quiescit*).



- Le nom *Armel* (*arth*, « ours », et *mael* « prince ») présente une incontestable parenté avec celui d'Arthur
- Ce nom est porteur d'une dimension guerrière à laquelle les biographes du saint ont été sensibles, qui le désignent *miles fortissimus* ou *miles acer semper gerens arma penitenciae*
 - Voir également les jeux de mots sur *Armagilus* et *arma gerens*
- Son culte en Grande-Bretagne, lié à la dévotion que lui témoignait Henry Tudor, futur Henry VII, renvoie toujours à l'image d'un guerrier:
 - Vitrail à Merevale Abbey, nécropole des Ferrers
 - Statue sur la tombe du roi Henry VII à Westminster Abbey



- Un vitrail de l'église de Ploërmel contient les principales scènes de la vie du saint, en 8 tableaux avec inscriptions gothiques au pied
 - 1/ Armel débarque en Armorique ;
 - 2/ il reçoit un message du roi ;
 - 3/ il guérit des lépreux et des boiteux dans le palais du roi ;
 - 4/ le roi donne congé au saint pour aller délivrer la contrée ravagée par un monstre ;
 - 5/ Armel passe son étole au cou du monstre ;
 - 6/ il précipite le monstre dans la rivière ;
 - 7/ il guérit tous les malades du pays ;
 - 8/ il meurt, tandis qu'un ange apporte le message de cette mort.
- Le commanditaire de ce vitrail pourrait être la reine-duchesse Anne en personne (présence de la cordelière)



La vita de Gurval



- Le saint, honoré à Guer depuis 1124 au moins et la *vita* de Turiau le désigne comme un « archevêque », lequel, sous la plume de l'hagiographe, ne peut être que le métropolitain de Dol.



- Les chanoines malouins chargés au XVe siècle de la refonte du sanctoral diocésain l'ont intégré dans la liste des évêques d'Alet à la date du 6 juin



- Cependant les abbayes de St-Méen et de Montfort honoraient à la même date (ou le 7) Gudual (*Guidgali episcopi* ou *sancti Gutuuali episcopi et confessoris*)



- Gurval est présenté dans sa *vita* (connue seulement par le *Propre* diocésain de St-Malo imprimé en 1615) comme l'ancien condisciple (sous la fêrûle de Brandan) et l'immédiat successeur de Malo.



- Mais ayant lui-même remis sa charge épiscopale entre les mains de son archidiacre Coalfinith, il se retire à Guer accompagné de plusieurs prêtres.
- Aspirant à une solitude plus grande encore, il laisse à Guer douze prêtres et s'éloigne avec les autres vers un autre lieu non nommé
- Finalement, il s'établit dans une « caverne » (*in speluncam*) , où il accomplit sa vie et ses miracles.
- Pas de détail sur sa mort, sa sépulture, ses éventuelles reliques (dont on garde une partie dans un reliquaire).





- Le reliquaire en question, de la première moitié du XV^e siècle, est en bois, recouvert de plaques d'argent partiellement dorées.



- Sur la face antérieure sont appliqués et maintenus par trois clous huit phylactères gravés en lettres gothiques



- Les inscriptions identifient les reliques de divers saints que des « hublots » sommairement percés permettent d'entrevoir.

- 1/ **DE RELIQUIS BEATI BARTHOLOMEI** ; 2/ DE RELIQUIS S (ANCT) I GURVALI ; 3/ DE RELIQUIS S (ANCT) I ANDREE ; 4/ DE RELIQUIS S (ANCT) I NICOLAI DE BAR (I) ; 5/ RELIQUIE DE COLOMNA UBI DOMINUS NOSTER HESUS CHRISTUS FUT FLAGELLATUS ; 6/ DE LAPIDE SEPULCHRI DOMINI NOSTRI JESU XRI ; 7/ RELIQUIE SANCTA APOLINIA ; 8/ DE MM RELIQUIE SANCTARUM VIRGINUM ET MARTIRUM EUFEMIE DEROTHE TECLE ET C (A) TARINE.



- La *vita* de Gurval est donc peut-être légèrement antérieure à la fabrication du reliquaire de Guer ; à moins qu'elle ne s'appuie précisément sur l'existence de reliques d'un saint inconnu par ailleurs pour doter Malo d'un successeur ad'hoc et défendre les intérêts diocésains à Guer, menacés par l'érection d'un évêché à Redon (1449)





Merci pour votre attention

La cartographie a été empruntée aux ouvrages d'Arthur de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, de Bruno Restif, *La Révolution des paroisses. Culture paroissiale et Réforme catholique en Haute-Bretagne aux XVIe et XVII siècles*, de Daniel Pichot, *Le village éclaté*